



Parti socialiste romand  
Hervé Roquet, président  
*h.roquet@gmail.com*

**Par e-mail**

[m@bakom.admin.ch](mailto:m@bakom.admin.ch)

*Mercredi 31 janvier 2024*

Monsieur le Conseiller fédéral Albert Rösti  
Chef du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de  
la communication (DETEC)

**Procédure de consultation de la révision partielle de l'ordonnance sur la radio  
et la télévision (ORTV) – prise de position du Parti socialiste romand de  
Bienne**

Monsieur le Conseiller fédéral,  
Mesdames et Messieurs,

Suite à l'ouverture de la procédure de consultation mentionnée en objet et en sa  
qualité d'organisation soucieuse de la défense des intérêts régionaux, le Parti  
socialiste romand de Bienne saisit l'occasion de vous faire part de ses vives  
inquiétudes.

Nous saluons le fait que le Conseil fédéral rejette fermement l'initiative "200.- ça  
suffit" et la qualifie d'extrême. Toutefois, **nous nous positionnons contre les  
réductions de la redevance média** proposées par le Conseil fédéral.

En effet, cette proposition provoquerait une réduction sévère du budget de la SSR,  
avec des conséquences directes sur son offre dans les diverses régions  
linguistiques. Elle compromettrait gravement la prise en compte des intérêts des  
régions extérieures aux grands centres urbains de faire valoir leurs spécificités sur la  
scène nationale. Rappelons que cela ne concerne de loin pas que le domaine de

l'information, mais aussi ceux du sport, de la création cinématographique, de la musique et de la culture en général. Nous soulignons la contribution majeure de la SSR à la cohésion nationale, non seulement entre les régions linguistiques, mais aussi entre la ville et la campagne, entre les différents milieux sociaux et, enfin, entre les régions qui sont des poids lourds démographiques et les zones plus marginales.

Très soucieux de la représentation des intérêts de la minorité francophone de Bienne et de son espace, le Parti socialiste romand sait ce que la population des régions minoritaires doit aux médias du service public. Il est particulièrement sensible aux questions de cohésion nationale et redoute les effets de l'affaiblissement des médias nationaux sur le sentiment général d'appartenance à la communauté. En effet, les médias privés ne peuvent en aucun cas remplir ce rôle, étant à la recherche de financements qui ne peuvent venir que des centres urbains.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à nos préoccupations, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, Mesdames et Messieurs, nos meilleures salutations.

*Hervé Roquet*

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping letters that appear to be 'H' and 'R'.